Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATC14-1 - Pathologie du bâtiment - gestionnaire

Durée : 14h00

Type : Présentiel

Public :

Gestionnaires de copropriété et gestionnaires gérance

Directeurs

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une vision d'ensemble d'un bien collectif bâtit résidentiel
- Déceler les pathologies rapidement
- Mettre en place les mesures conservatoires les plus adaptées
- Maintenir la sécurité des occupants

La formation vous conduira sur le terrain à assurer le suivi, la maintenance et la sécurité des biens d'habitation en mettant en œuvre les mesures conservatoires appropriées.

Pré-requis :

Aucun

Programme :

Introduction : l'immeuble dans son environnement
Son carnet d'entretien
Le Diagnostic Technique Global (DTG)

1. **Le vocabulaire lié au gros œuvre**
   - Les branchements et raccordements sanitaires : l'eau et l'assainissement
   - Les planchers
   - Les murs
   - Les divers terrassements
   - Les diverses fondations et soubassement
   - Le vide sanitaire
   - Le radier
   - Les charpentes

2. **Le vocabulaire des corps d'états techniques et architecturaux**
   - L'isolation des couvertures
   - L'isolation en comble
   - Les différentes cloisons
   - Les baies et menuiseries extérieures
   - L'électricité selon la norme NFC 15/100
   - Les menuiseries intérieures
   - La plomberie sanitaire
3. **Les désordres liés aux fondations et infrastructures d'un bâtiment**
   - Les mouvements des fondations et la nature des sols
   - Les désordres concernant les murs de soutènement
   - Les Voirie et Réseaux Divers (VRD) et le réseau d'assainissement
   - Les seuils d'alerte, les techniques de constations et les remèdes en fonction de l'urgence
4. **La pathologie des structures et gros œuvres**
   - Le cas des fissures : relevés périodiques et prise en charge
   - Les problèmes d'humidité et d'étanchéité
   - Les désordres survenus sur les balcons (garde-fous)
   - Le traitement des bois
   - Les problèmes rencontrés avec les piscines
5. **La pathologie des toitures et charpentes**
   - Les soucis d'infiltrations dans les toitures et charpentes : comment agir vite ?
   - Le fonctionnement de la condensation
   - La déformation des charpentes
   - La transformation des combles
6. **La pathologie des enveloppes et revêtements extérieurs**
   - Le cas particulier des enduits
   - Les désordres liés aux peintures (soulèvement, craquèlement ...)
7. **Les désordres liés aux aménagements intérieurs**
   - Le syndrome de la fissuration
   - Le décollement des revêtements aux murs et au sol (parquet, vinyle, carrelage, etc.)
8. **Focus sur les équipements spécifiques**
   - Les désordres liés au chauffage
   - Les installations de gaz et électricité : sécurité et contrôles périodiques
   - La sécurité incendie collective et privative
   - Les désordres liés aux cheminées et pompes à chaleur
   - L'isolation acoustique entre appartements et dans les parties communes
9. **Cas fil rouge : la détermination des indices de gravité**
   - Après avoir déterminé l'origine d'un désordre, vous devez communiquer avec des professionnels tout en maintenant la sécurité des occupants et du bâti (gros œuvre et second œuvre).

10. **Mises en situation**
    - Que faire en cas de fuite importante ?
    - Que faire et quels contrôles effectués après le passage d'une tempête ? Comment agir en cas de dysfonctionnement général du réseau d'électricité ? Comment sécuriser un chantier de ravalement ?

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) ainsi qu'une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via le compte apprenant de chaque utilisateur).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.